



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 MAI 2024**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : BREHERET Emmanuel donne pouvoir à David GAUDIN, ROSEAU Sylvie donne pouvoir à Henri SAULGRAIN,

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis GRIMAULT

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-31 DU 06-05

ENERGIE RENOUVELABLE : RESTAURANT SCOLAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la consommation d'électricité au restaurant scolaire de notre commune est beaucoup trop élevée, il a été décidé de mettre des panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation, en partie,

CONSIDERANT les deux offres reçues de prestataires différents pour la pose de panneaux photovoltaïques,

Monsieur le Maire expose les deux offres reçues, et après débat,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire intervenir la société Conseils d'Artisans pour la pose des panneaux photovoltaïques sur le restaurant scolaire.

Après un vote à main levée, le conseil municipal accepte de faire intervenir la société Conseils d'Artisans pour la pose des panneaux photovoltaïques sur le restaurant scolaire.

POUR : 16

ABSTENTION : 1

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 13 mai 2024

Secrétaire de Séance

Jean-Louis GRIMAULT

Mairie d'ETRICHE (49330) - 1 Square de la Mairie - 02 41 42 60 01
mairie.etriché@orange.fr - www.etriche.mairie49.fr
Siret : 21490132400019 - Code APE : 8411Z

Le Maire

David LAGLEYZE

